Insee Analyses
Île-de-France

N° 71
Octobre 2017

Après 30 ans de desserrement, depuis 1999 l'emploi se densifie à nouveau en petite couronne alors que la population se stabilise

Entre 1968 et 1999, avec la périurbanisation et la création des « villes nouvelles » en grande couronne, un desserrement de la population et de l'emploi était à l'œuvre, réduisant la prédominance du cœur de l'agglomération parisienne. Depuis 1999, le desserrement de la population s'essouffle et une nouvelle phase de concentration de l'emploi semble s'être amorcée, au bénéfice de la petite couronne. De puissants pôles urbains captent ainsi les principaux gains d'emplois.

Nathalie Couleaud, Sylvaine Drieux, François Lebeaupin, Insee Île-de-France

Entre 1968 et 2013, la population francilienne a augmenté de 2,7 millions d'habitants (+ 29 %) et le nombre d'emplois offerts de 1,6 million (+ 60 %). Au sein de la région, cette croissance s'est toutefois opérée de façon plus ou moins marquée selon les territoires et les périodes, avec une forte inflexion en défaveur des petites communes au tournant des années 2000.

Un net desserrement de la population et de l'emploi sur la période 1968-1999

Au cours de la période 1968-1999, la population francilienne a augmenté de 18 % et l'emploi de 54 % *(figure 1)*. Cette croissance a concerné la plupart des communes de la région, puisque 91 % d'entre elles ont gagné des habitants et 82 % ont connu une progression de l'emploi. Cette dynamique n'a cependant pas été homogène sur l'ensemble du territoire francilien. La création des « villes nouvelles » et le mouvement de périurbanisation *(La naissance des villes nouvelles)* ont entraîné un desserrement de la population et de l'emploi, y compris vers des petites communes. Ainsi, 81 % des communes ont vu leur poids démographique augmenter dans la population régionale, et 57 % leur part dans l'emploi régional progresser.

Différents indicateurs attestent de ce desserrement *(Des indicateurs pour quantifier l'évolution de la concentration)*. Le premier est le poids décroissant de Paris : la capitale a perdu 9 points dans la population régionale et 12 points dans l'emploi régional pendant la période.

Par conséquent, alors que 45 communes regroupaient la moitié de l'emploi en Île-de-France (hors Paris) en 1968, elles étaient 58 en 1999. De même, la moitié de la population régionale non parisienne vivait dans 96 communes en 1999 contre seulement 65 en 1968.

1 Des gains d'emplois et de population importants pour la grande couronne

Évolution de l'emploi francilien entre 1968 et 2013

	1968	1999	2013	Variation de l'emploi 1968-2013 (en %)
Paris	1 196 400	1 336 800	1 362 600	13,9
Petite couronne	976 700	1 492 800	1 585 300	62,3
Grande couronne	562 800	1 393 600	1 426 900	153,5
Île-de-France	**2 735 900**	**4 223 200**	**4 374 800**	**59,9**

Champ : actifs en emploi âgés de 25 à 54 ans.

Évolution de la population francilienne entre 1968 et 2013

	1968	1999	2013	Variation de la population 1968-2013 (en %)
Paris	2 590 800	2 125 200	2 229 600	-13,9
Petite couronne	3 832 500	4 039 000	4 497 900	17,4
Grande couronne	2 825 300	4 787 800	5 232 300	85,2
Île-de-France	**9 248 600**	**10 952 000**	**11 959 800**	**29,3**

Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire.

Insee

2 Les densités révèlent le fort desserrement de la population et de l'emploi entre 1968 et 1999

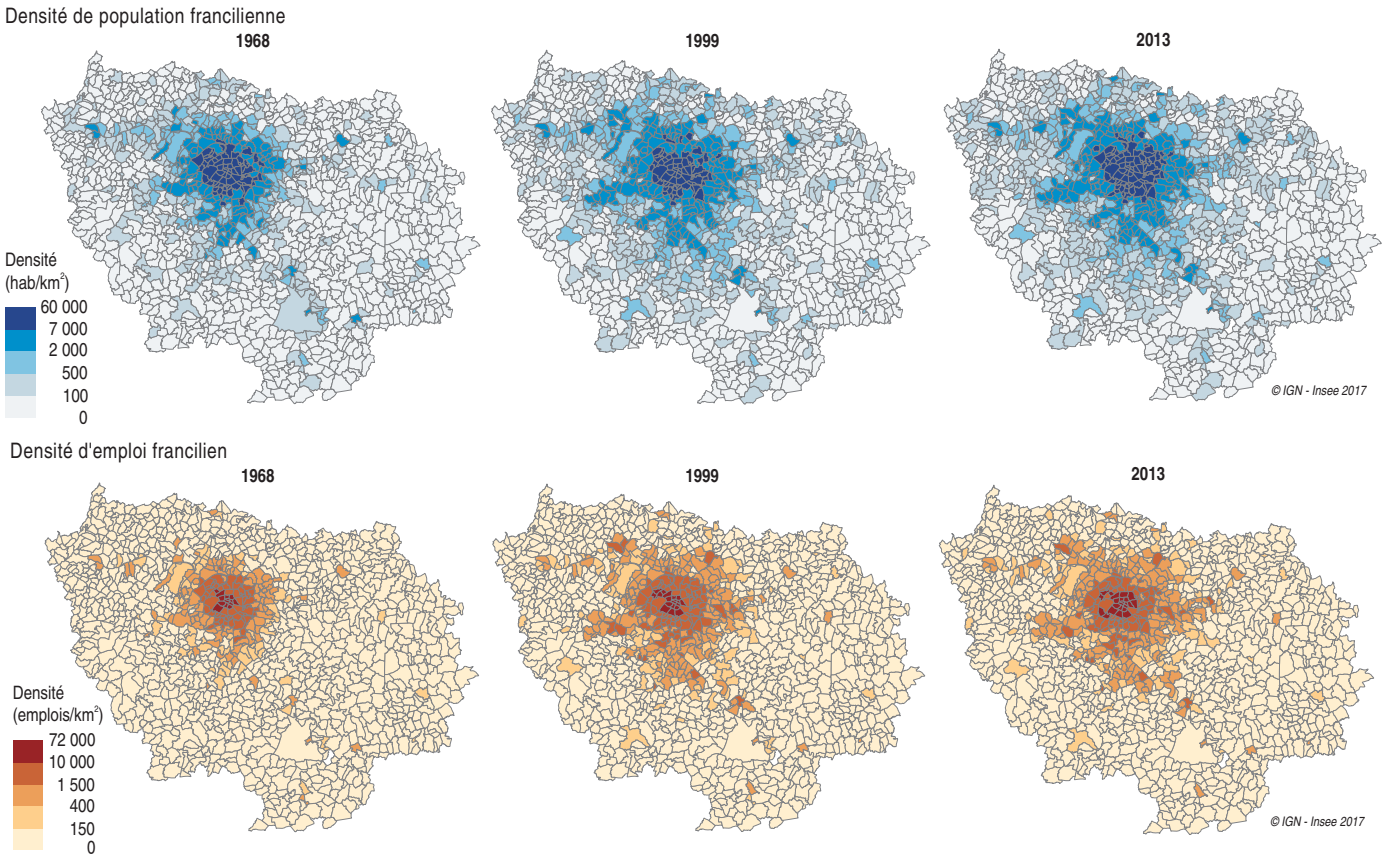

Champ : actifs en emploi âgés de 25 à 54 ans.
Lecture : une approche par les densités communales de population et d'emploi est un autre moyen d'illustrer le mouvement de desserrement géographique. Les augmentations de densité en zones périphériques, qu'elles portent sur l'emploi ou la population, concernent beaucoup moins de communes entre 1999 et 2013 qu'entre 1968 et 1999 (au-delà du simple effet de longueur de la période).

Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire.

Cette réduction des disparités territoriales peut aussi être appréhendée par le poids en population ou en emploi des vingt principales communes de la région (hors Paris). En 1968, celles-ci regroupaient 23,0 % de la population francilienne (hors Paris). Elles n'en regroupent plus que 17,4 % en 1999. En parallèle, la part dans l'emploi régional des vingt communes les plus dotées en emplois a diminué pendant cette période de 30,8 % à 27,1 %.

Dans le palmarès des communes qui restent fortement pourvoyeuses d'emplois figurent Boulogne-Billancourt, Saint-Denis, Montreuil, Courbevoie, Levallois-Perret, Versailles ou encore Nanterre.

De façon plus statistique, l'écart entre la distribution spatiale réelle de l'emploi (ou de la population) francilien et une distribution parfaitement homogène dans laquelle toutes les communes auraient le même poids est mesuré par l' « indice de Gini ». Celui-ci s'est nettement réduit entre 1968 et 1999, témoignant de ce fait d'un desserrement de l'emploi et de la population au sein de la région.

Des gains d'emploi et de population importants pour la grande couronne

Au cours de la période 1968-1999, la population de la grande couronne a augmenté de façon importante (+ 1,9 million, soit + 69,4 %) et son emploi a plus que doublé (+ 0,8 million, soit + 148 %).

En effet, au début des années 1970, la création de cinq villes nouvelles (Cergy-Pontoise, Évry-Corbeil, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines et Sénart) favorise l'installation de la population et de l'emploi dans la seconde couronne. Sur l'ensemble des villes nouvelles, la population est multipliée par 4,1 et l'emploi par 8,5 entre 1968 et 1999. Néanmoins, toutes les communes des villes nouvelles n'évoluent pas de la même façon. Certaines attirent davantage la population : Voisins-le-Bretonneux, Combs-la-Ville, Serris, Courcouronnes, Montévrain ; d'autres, l'emploi comme Chessy. Enfin, certaines communes attirent à la fois population et emploi, dans des proportions plus ou moins équilibrées : Savigny-le-Temple, Trappes, Lognes. Globalement, en 1999, les villes nouvelles représentent d'importants pôles d'emploi.

Le coût du foncier incite en effet les ménages à s'éloigner du cœur de l'agglomération et les entreprises à s'implanter en petite ou en grande couronne.

L'emploi en grande couronne représente ainsi une part croissante de l'emploi francilien, passant de 20,6 % en 1968 à 33,0 % en 1999.

L'arrivée massive de population s'est accompagnée de la mise en place de structures : construction d'hôpitaux, de crèches et d'écoles, implantation de commerces, création de lieux culturels. Le développement du réseau de transports facilite la mobilité alternante mais aussi résidentielle. Les populations s'installent surtout dans les communes desservies par les moyens de transports (Tremblay-en-France, Vélizy-Villacoublay, Torcy, Plaisir, Cesson...) qui bénéficient également de l'implantation d'entreprises.

Dans le Val-d'Oise, Roissy-en-France capte une part importante de l'emploi du département *(figure 2)*.

Progression de l'emploi également en petite couronne pendant la période 1968-1999

En petite couronne, l'emploi a également progressé même si de façon moindre par rapport à la grande couronne. En revanche, la population a connu une dynamique nettement plus faible. Seuls quelques territoires, en plein développement économique, présentent un lien fort entre nouveaux emplois et croissance démographique. Avec la création du quartier d'affaires de La Défense au début des années 60, la population de Rueil-Malmaison et de Courbevoie augmente de près de 20 %. En Seine-Saint-Denis, des communes comme Sevran, Villepinte et Tremblay-en-France voient leur population

3 Marne-la-Vallée absorbe la majeure partie de l'augmentation du nombre d'habitants et d'emplois des villes nouvelles

Répartition de la progression de l'emploi dans les villes nouvelles

	1968-1999	En %*	1999-2013	En %*	1968-2013	En %*
Marne-la-Vallée	+75 900	26,6	+21 300	71,2	+97 400	30,8
Saint-Quentin-en-Yvelines	+84 100	29,5	+4 800	15,9	+88 900	28,2
Évry-Corbeil	+43 800	15,3	-600	-2,0	+43 200	13,7
Cergy-Pontoise	+62 200	21,8	-3 100	-10,5	+59 000	18,7
Sénart	+19 400	6,8	+7 600	25,4	+27 000	8,6
Ensemble	**+285 400**	**100,0**	**+30 000**	**100,0**	**+315 500**	**100,0**

* Contribution de chaque ville nouvelle dans l'ensemble.
Champ pour l'emploi : actifs en emploi âgés de 25 à 54 ans.

Répartition de la progression de la population dans les villes nouvelles

	1968-1999	En %*	1999-2013	En %*	1968-2013	En %*
Marne-la-Vallée	+161 000	26,2	+55 800	53,6	+216 900	30,1
Saint-Quentin-en-Yvelines	+172 900	28,1	+2 900	2,8	+175 700	24,4
Évry-Corbeil	+65 000	10,5	+3 900	3,7	+68 300	9,5
Cergy-Pontoise	+137 400	22,3	+16 200	15,5	+153 700	21,4
Sénart	+79 200	12,9	+25 500	24,4	+104 700	14,6
Ensemble	**+615 500**	**100,0**	**+104 300**	**100,0**	**+719 300**	**100,0**

* Contribution de chaque ville nouvelle dans l'ensemble.

Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire.

fortement progresser grâce à l'implantation en 1974 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle sur le territoire de la commune de Roissy-en-France. Dans le Val-de-Marne, Rungis double sa population (+ 2 700 habitants) mais gagne encore bien plus d'emplois (+ 16 300) avec le « transfert » des anciennes halles centrales, qui ont quitté le cœur de Paris à la fin des années 60. En revanche, la commune d'Orly perd un tiers de ses habitants (- 9 700) mais gagne 7 300 emplois en lien avec la présence de l'aéroport Paris-Orly.

Pendant la même période, Paris perd 18 % de ses habitants, soit 466 000 personnes. En parallèle, la capitale gagne peu d'emplois, en raison notamment d'une restructuration du secteur industriel encouragée par les acteurs publics. Le poids de Paris dans la population francilienne passe ainsi de 28 % à moins de 20 % en 31 ans. Les arrondissements du cœur de Paris perdent entre 30 % et 40 % de leurs habitants. Seuls deux arrondissements (13e et 19e) gagnent des habitants et cinq perdent des emplois.

Une certaine stabilisation de la répartition de la population entre 1999 et 2013

Cette dynamique de desserrement du centre vers la périphérie (engagée il y a près de 50 ans) connaît une inflexion au tournant des années 2000, sous l'effet d'une métropolisation portée par les politiques d'aménagement du territoire. Le Schéma directeur de la région Île-de-France de 1994 se fixe pour objectifs la maîtrise de l'étalement urbain, la préservation des espaces naturels ainsi que la concentration des grands équipements dans le coeur de l'agglomération. Entre 1999 et 2013, la population francilienne augmente encore de 9 % (+ 1 million d'habitants) mais sa répartition sur le territoire régional se stabilise.

En grande couronne, certaines villes nouvelles ont atteint leur apogée en nombre d'habitants, même si globalement leur population augmente encore (+ 12 % pour l'ensemble des villes nouvelles). À titre d'exemple, Saint-Quentin-en-Yvelines n'a gagné que 3 000 habitants en 14 ans *(figure 3)*. Marne-la-Vallée est la ville nouvelle qui attire le plus d'habitants, en particulier sur sa partie la plus éloignée de Paris (Val de Bussy et Val d'Europe).

En petite couronne, seules quatre communes sur 123 ont perdu des habitants depuis le début du XXIe siècle.

En conséquence, le nombre de communes abritant la moitié de la population régionale (hors Paris) ne varie pas entre 1999 et 2013. De même, de façon pratiquement inchangée par rapport à 1999, les vingt communes les plus peuplées d'Île-de-France, en dehors de Paris, regroupent encore 17,5 % de la population de ce territoire en 2013.

Enfin, si Paris a renoué jusqu'au début des années 2010 avec la croissance démographique - à un rythme toutefois moindre que la moyenne régionale -, une baisse durable de la population parisienne se profile sur les deux décennies à venir selon les dernières projections démographiques.

Légère reconcentration de l'emploi en petite couronne sur la période récente

S'agissant de la répartition spatiale de l'emploi, une légère reconcentration s'opère en petite couronne depuis 1999. Ainsi, les communes déjà fortement employeuses voient souvent progresser leur part d'emploi. Contrairement aux trois décennies précédentes, c'est en petite couronne que les gains d'emploi sont les plus importants (92 000 emplois contre 33 000 pour la grande couronne et 25 000 pour Paris). Le poids de la petite couronne dans l'emploi régional progresse (+ 1 point), au détriment de Paris (- 0,6 point) et de la grande couronne (- 0,4 point).

Cette reconcentration de l'emploi s'opère dans des pôles d'emploi déjà bien établis, extérieurs à la capitale, souvent situés dans la métropole du Grand Paris.

Ainsi, Courbevoie accueille sur son territoire les entreprises Total et Areva. Issy-les-

La naissance des villes nouvelles

En France, une politique de Villes nouvelles a été décidée en 1965 dans le contexte de la mise en place du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris. Il prévoit un développement polycentrique de la région parisienne face à sa croissance démographique importante. Ce plan est mis en place par les équipes de Paul Delouvrier, délégué général au District de la Région de Paris entre 1961 et 1969. Un groupe central des Villes nouvelles est aussi créé pour coordonner le programme.

Cergy-Pontoise, créée en 1969, comptait 15 communes à l'origine ; 4 d'entre elles ont quitté la structure en 1984. Le site de la ville nouvelle constituait une « ville-paysage » autour de la boucle de la rivière et permettait une organisation urbaine originale apportant une unité politique et administrative.

Évry-Corbeil, créée en 1969, comptait 4 communes. Elle a perdu son statut de ville nouvelle en 2001 et fait face à un renouvellement urbain pour résoudre les difficultés d'intégration et de sécurité.

Marne-la-Vallée, créée en 1972, est composée de 27 communes (24 en Seine-et-Marne, 1 en Seine-Saint-Denis et 2 dans le Val-de-Marne). Contrairement aux autres villes nouvelles, Marne-la-Vallée n'a pas été organisée autour d'un seul centre d'agglomération mais autour de nombreux centres urbains reliés entre eux par le RER et l'autoroute A4. L'urbanisation s'est décidée d'ouest en est, sur la base de quatre secteurs d'aménagement : Porte de Paris, Val Maubuée, Val de Bussy et Val d'Europe. Sur ce territoire, le parc de loisirs Disneyland Paris s'est implanté en 1992.

Saint-Quentin-en-Yvelines, créée en 1970, comptait 11 communes. L'implantation s'est faite en plusieurs étapes ponctuées par la sortie de certaines communes et l'arrivée d'autres communes ; aujourd'hui, 12 communes constituent la communauté d'agglomération.

Sénart, créée en 1973, était composée à l'origine de 18 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. L'objectif était de créer un espace polycentrique pour contrôler l'urbanisation entre l'agglomération d'Évry et l'agglomération de Melun. Trois secteurs d'aménagement sont tracés : « Bords de Seine - Rive droite » à l'ouest, « Val-d'Yerres - Lieusaint-Moissy » au nord-est et « Grand Melun » au sud. Aujourd'hui, il reste 12 communes dans la communauté d'agglomération.

Des indicateurs pour quantifier l'évolution de la concentration

Le **rapport interdécile** est ici le rapport entre le nombre d'emplois minimum dans les 10 % des communes regroupant le plus d'emplois (D9) et le nombre d'emplois maximum dans les 10 % regroupant le moins d'emplois (D1). Celui-ci augmente : il est multiplié par 1,5 entre 1968 et 1999 et par 1,1 entre 1999 et 2013. Cette évolution est surtout imputable au fait que les communes déjà très pourvues en emploi continuent d'en gagner (D9 important).

À l'inverse, pour la population, le rapport D9/D1 (entre les 10 % des communes regroupant le plus de population et les 10 % en regroupant le moins) baisse : il est multiplié par 0,8 entre 1968 et 1999 et par 0,95 entre 1999 et 2013. Cette évolution est surtout imputable au 1er décile. Paris est pris en compte par arrondissement (chaque arrondissement compte pour une commune).

L'**indice de Gini**, indice synthétique sur l'ensemble des communes franciliennes, présente un niveau élevé, surtout pour l'emploi, traduisant une grande inégalité de la répartition de la population et encore davantage de l'emploi. Cet indice a baissé entre 1968 et 1999, reflétant une diminution de la concentration, et ceci davantage pour la population. Il stagne en revanche entre 1999 et 2013. Ces principaux résultats ne changent pas lorsque l'on remplace la population et l'emploi par leurs densités pour neutraliser l'effet des différences de surfaces entre communes.

Si l'on considère chaque couronne indépendamment, le degré de concentration est logiquement bien plus faible en petite couronne qu'en grande couronne, beaucoup moins homogène en niveau d'urbanisation. En revanche, la « sur-concentration » de l'emploi par rapport à la population est plus marquée en petite qu'en grande couronne. Enfin, entre 1999 et 2013, la petite couronne fait apparaître une certaine « reconcentration interne » de l'emploi qui se superpose au mouvement général de l'emploi vers ce territoire.

Source et définitions

Source : recensement de la population. Un retraitement de la géographie est réalisé, la référence étant la géographie 2013 des communes.

Définitions

Emploi : actifs en emploi au lieu de travail âgés de 25 à 54 ans. Le champ de l'emploi est réduit ici à cette tranche d'âge, peu concernée par des situations mixtes (étudiants exerçant un « petit boulot », retraités continuant à avoir une activité professionnelle réduite), ce qui permet une utilisation en évolution des recensements des différentes années.

Population : individus résidant en Île-de-France.

Moulineaux bénéficie du développement du quartier d'affaires Val-de-Seine avec les sièges sociaux de Sodexo, Microsoft, AccorHotels. Ces deux communes gagnent chacune plus de 10 000 emplois sur la période et connaissent les plus fortes évolutions d'emploi des Hauts-de-Seine. En 2013, Courbevoie est la première commune d'Île-de-France, hors Paris, en nombre d'emplois offerts, détrônant Nanterre. Elle concentre ainsi 10,2 % de l'emploi du département en 2013 contre 9,2 % en 1999 et Issy-les-Moulineaux passe de la 13e à la 8e place en 14 ans *(Données complémentaires)*. En Seine-Saint-Denis, on compte 22 600 nouveaux emplois sur la seule commune de Saint-Denis, liés à la création de « Plaine Commune » et à la redynamisation du territoire : construction du Stade de France et implantation d'établissements de services de la SNCF, Afnor, BNP Paribas et Veolia.

Montreuil gagne 9 000 emplois grâce au développement d'enseignes de boutiques « bio », notamment au siège du label équitable Max Havelaar-France, ainsi qu'au numérique puisque les sociétés Ubisoft et Simplon y ont leur siège social.

En 2013, Saint-Denis et Montreuil concentrent respectivement 14,7 % et 9,4 % de l'emploi de la Seine-Saint-Denis contre 10,2 % et 7,9 % 14 ans plus tôt.

Enfin, dans le Val-de-Marne, le quartier des Ardoines implanté à Vitry-sur-Seine est un important centre de maintenance RER de la SNCF.

Ce regain de la dynamique d'emploi dans les grands pôles de la petite couronne tire à la hausse le poids des vingt principales communes employeuses de la région (hors Paris). Cet ensemble regroupe 29,2 % de l'emploi en 2013 contre 27,1 % en 1999. Il vient compenser le recul relatif de la capitale, où seuls six arrondissements, les 20e, 13e, 19e, 18e, 11e et 10e, voient augmenter leur part dans l'emploi régional.

Si le poids de l'emploi régional situé en grande couronne recule légèrement, certains pôles tirent toutefois leur épingle du jeu. Ainsi, dans les Yvelines, Flins et Mantes-la-Jolie regagnent des emplois grâce à la fabrication de véhicules électriques Renault. Vélizy-Villacoublay accueille de nombreuses entreprises du secteur du transport aéronautique et dans le domaine des télécommunications (Thales, Alcatel, Bouygues). Guyancourt bénéficie de l'implantation du Technocentre Renault (1998) et, dans le classement des communes les plus pourvoyeuses d'emplois en Île-de-France, progresse de la 29e à la 20e place. Dans le Val-d'Oise, les communes à proximité de Roissy-en-France bénéficient du développement de l'aéroport international. Paris-Charles de Gaulle est en effet devenu la deuxième plus importante plateforme de correspondance aéroportuaire d'Europe après Londres Heathrow au Royaume-Uni et le dixième aéroport mondial en 2016 pour le trafic passagers.

Dans l'Essonne, la commune de Chilly-Mazarin gagne plus de 2 000 emplois grâce à l'implantation de centres logistiques d'entreprises comme MisterGoodDeal et Chronopost. Enfin, en Seine-et-Marne, les communes de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée gagnent de nombreux emplois, notamment Chessy avec le développement du parc Disneyland Paris et Lieusaint avec la construction des nouveaux bureaux des Finances publiques et le Carré Sénart (boutiques, cinémas). ■

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Dalila de Oliveira

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Dubujet F., Mohrt F., Musiedlak Y., Virot P., « En Île-de-France, 39 pôles d'emploi structurent l'économie régionale », *Insee Île-de-France à la page* n° 417, janvier 2014.
- Bellidenty J., Louchart P., Martinez C., Perrel C., « Trente ans de recensement de la population - Le centre de l'agglomération parisienne dynamique sur la période récente », *Insee Île-de-France à la page* n° 416, janvier 2014.

Insee
Mesurer pour comprendre